

# COMMUNE DE MONTAUD

## **PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 07 octobre 2014**

L'an deux mille quatorze, le 07 octobre, à 20h30,  
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

Etaient présents : MM. MURDINET Michel, DESPESSE Philippe, BOUCAUT Alain ; PASCAL Philippe, PONCET Corinne, LIZERETTI Claire, CORVEZ Marion, DAGUET Max, DAVID Jérôme, COING-BELLEY Stéphane, COLBEAU Joël, GERBAUX Laurent.

Absents : MM. CALVANI Pascal a donné pouvoir à MURDINET Michel, MANAUD Nicolas a donné pouvoir à POBLET Pascale.

Secrétaire : M. Alain BOUCAUT a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30.

### 1/ **APPROBATION DU COMPTE RENDU**

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 02 septembre 2014, avec 9 voix Pour.

### 2/ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMBARAN VINAY VERCORS**

#### ***Transfert de la compétence de la « gestion des milieux aquatiques » - n°2014-84***

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance,  
Après vote avec 14 voix Pour, 1 abstention  
DECIDE d'accepter le transfert de la compétence de la gestion des milieux aquatiques à la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors.

### 3/ **Indemnité de gestion au receveur municipal - n°2014-85**

Après en avoir délibéré, Après vote avec 14 voix Pour et 1 Abstention,

DECIDE d'accorder 95 % à Madame Monique VITTET, receveur municipal de la commune.

#### **4/ INFORMATIONS SUITE A REUNION AVEC VEUREY, ARS . - n°2014-86**

La Maire, Pascale Poblet, DONNE connaissance au conseil municipal des dernières informations concernant la réunion avec la Régie des eaux de la 3C2V, le SIERG, la commune de Veurey-Voroize et l'ARS. Une convention sera signée et prendra en compte l'harmonisation des analyses de Veurey et 3C2V, la localisation des maisons de Veurey et la 3C2V s'occupe d'effectuer les analyses et d'avertir les habitants...

#### **5/ COMPTE-RENDU - INFORMATIONS**

- Piscine Sassenage – la convention est signée, tarif 2015 = 36 €.
- Alain – commission économique : Plus d'entreprises que d'offres de terrain, manque de zones d'activité sur la 3C2V. Le bassin de vie – pour Montaud, c'est plutôt Grenoble – peut-il changer dans les années à venir ??
- Pascale : Conseil communautaire : embauche d'une personne pour la promotion de l'activité économique
- Journées portes ouvertes à Penol : tri sélectif = retrié d'où un coût plus élevé. Pour diminuer ces coûts, il faut diminuer nos quantités consommées. Barquettes+ pots yaourts+ sont envoyés pour tri optique. Gestes répétitifs = des problèmes de santé apparaissent ! Enfouissage bien réalisé.
- Max : Commission Déchets ménagers = des explications avant le conseil du 16/10 du Sud Grésivaudan. Dissolution du SICTOM Bièvre évoqué pour 2016. 25 délégués dont 8 de Vinay. Audit financier.
- Max : Parc du Vercors – élection des 8 vice-présidents. Présidente Madame Bret.
- Marion : Communication 3C2V Site internet = Pascale
- Filou : signalétique des quartiers = Alain veut bien s'en occuper. Un gros travail à réaliser en partenariat avec la 3C2V qui a la compétence.
- Filou : rythmes scolaires – ça roule, reste la mise en route du logiciel pour être opérationnels en janvier 2015
- Filou : réforme territoriale, réunion avec Vallini juste après la rencontre de la 3C2V à Poliéna. Quelles sont les possibilités de sortir de la 3C2V ?? Quels avantages de rejoindre la Metro ? ou le Voironnais ? voir coûts, avantages...
- Déchetterie St Quentin : où déposer les seringues ??
- Assemblées générales = Sou : Marlène Grange, PPR = Philippe Serpollet, ASCSM = Claire Lizeretti,
- CCAS : lundi 13 octobre à 20h30

Prochain conseil municipal le **mardi 04 novembre à 20h30**

**La séance a été close à 23h**